



Planification stratégique

VILLE DE L'ÎLE-PERROT

2023 → 2028

Table des matières

Mot du maire	3
---------------------------	----------

Mot de la directrice générale	4
--	----------

Introduction	5
---------------------------	----------

Méthodologie	6
---------------------------	----------

Les éléments stratégiques	7
Missions de la Ville et des services	7
Nos valeurs	9

Le cadre stratégique	10
L'identité stratégique	10
Les piliers de la vision	11
La vision d'impact	12
La vision de développement	12
Les enjeux affectant l'organisation et son territoire	13

Stratégies 2023-2028	15
Les orientations et axes stratégiques	15

Les conditions de succès	16
---------------------------------------	-----------

Annexe 1	17
Les projets stratégiques	17

Mot du maire



La planification stratégique 2023-2028 marque un jalon dans l'histoire de L'Île-Perrot. Il va sans dire, notre Ville jouit d'une communauté dynamique, d'une localisation enviable et d'un cadre naturel et urbain unique. Comme je me plais à le répéter, L'Île-Perrot est située sur la plus belle île du monde !

C'est pour miser sur ces attributs et pour orienter la croissance positive de notre Ville que nous avons réalisé, de concert avec nos parties prenantes, un exercice de réflexion ayant résulté en ce plan étalé sur cinq ans.

Ce document s'appuie sur les forces et sur le bien-être de nos équipes internes, en plus de nous inviter à collaborer avec nos partenaires externes pour mieux servir nos citoyens, consolider nos actions et protéger notre territoire.

Notre Ville s'est engagée à mettre en œuvre des initiatives qui font de L'Île-Perrot un endroit où il fait bon vivre, tant pour les générations actuelles que futures.

La concrétisation de cet engagement se traduit à travers la solidité de nos artères commerciales, la modernisation de nos infrastructures, la bonification de notre offre de loisirs et de nos espaces verts et l'amélioration de la mobilité, notamment.

Je suis persuadé qu'avec ce nouvel outil et par la somme de nos efforts, nous poursuivrons dans la voie vers le rayonnement de notre Ville.

Le maire,



Pierre Séguin



Mot de la directrice générale



C'est avec fierté que nous vous présentons la planification stratégique 2023-2028, un cadre de référence qui place L'Île-Perrot sur les rails d'un brillant avenir. Ces dernières années, notre administration municipale s'est modernisée dans le souci continu d'offrir le meilleur service de proximité aux citoyens.

Notre progrès est palpable : ouvert à l'été 2023, notre nouveau complexe aquatique a accueilli la visite de nombreux Perrotois et Perrotoises, notre Fête nationale et le VIP en Blues ont connu un franc succès, et notre Politique de reconnaissance sert l'intérêt de la communauté, pour ne nommer que ces exemples tangibles.

Afin de continuer à déployer le plein potentiel de la Ville, nous avons consulté les parties prenantes qui s'y trouvent au cœur : le conseil municipal, les employés, les citoyens, les citoyens corporatifs et les organismes communautaires. Nos dialogues constructifs ont permis d'établir une vision à trois piliers, une vision d'impact et une vision de développement sur 5 ans.

Cet outil a été conçu de façon à représenter ceux qui animent L'Île-Perrot et qui en font la réussite. Nos réflexions nous ont amenés à élaborer quatre orientations déclinées en dix axes stratégiques. Chacun d'eux sera mis en œuvre par un projet concret.

Que souhaitons-nous à la Ville de L'Île-Perrot pour les cinq années à venir? La réponse à laquelle nous avons abouti est détaillée plus loin, et se résume ainsi : une Ville durable, vivante, collaborative et efficiente.

Propulsés par nos valeurs que sont la Volonté, le sens de l'Intégrité et l'esprit de Partenariat, nous saurons à coup sûr mettre en œuvre ce plan quinquennal avec brio, et en récolter les fruits.

La directrice générale,

A handwritten signature in blue ink that reads "Nancy Forget".

Nancy Forget

Introduction

Située à l'extrémité est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la ville de L'Île-Perrot est l'une des quatre villes localisées sur l'île Perrot et couvre 13 % du territoire de l'île¹. Elle compte aujourd'hui une population de 11 638 citoyens² qui profitent d'un emplacement géographique de choix par la proximité de l'île de Montréal et l'accès à des milieux naturels riverains.

Au cours des dernières années, la Ville de L'Île-Perrot a redoublé d'efforts pour rehausser son pouvoir d'attraction commerciale et bonifier le cadre de vie des citoyens, entre autres par l'amélioration des pistes cyclables et des axes routiers. À la suite de l'élection d'un nouveau maire et d'un changement à la direction générale de la Ville à la fin de l'année 2018, un grand exercice de transformation organisationnelle visant une plus grande agilité et efficacité de l'appareil municipal a été entrepris. Cet exercice reflète l'engagement de l'équipe municipale envers l'amélioration continue des services aux citoyens de la ville de L'Île-Perrot.

Ce contexte de renouveau mène la Ville de L'Île-Perrot à lancer son premier exercice de planification stratégique 2023-2028. Cet exercice a entre autres permis de développer son positionnement et sa vision stratégique, en s'appuyant sur les différentes actions mises en œuvre au courant des dernières années, tout en mobilisant les employés de la Ville, les élus, les citoyens, les associations et organismes communautaires et les acteurs économiques du territoire.

Le plan stratégique qui en résulte permettra d'orienter les décisions à venir de manière cohérente et conséquente par rapport aux cibles établies avec la consultation des différentes parties prenantes.

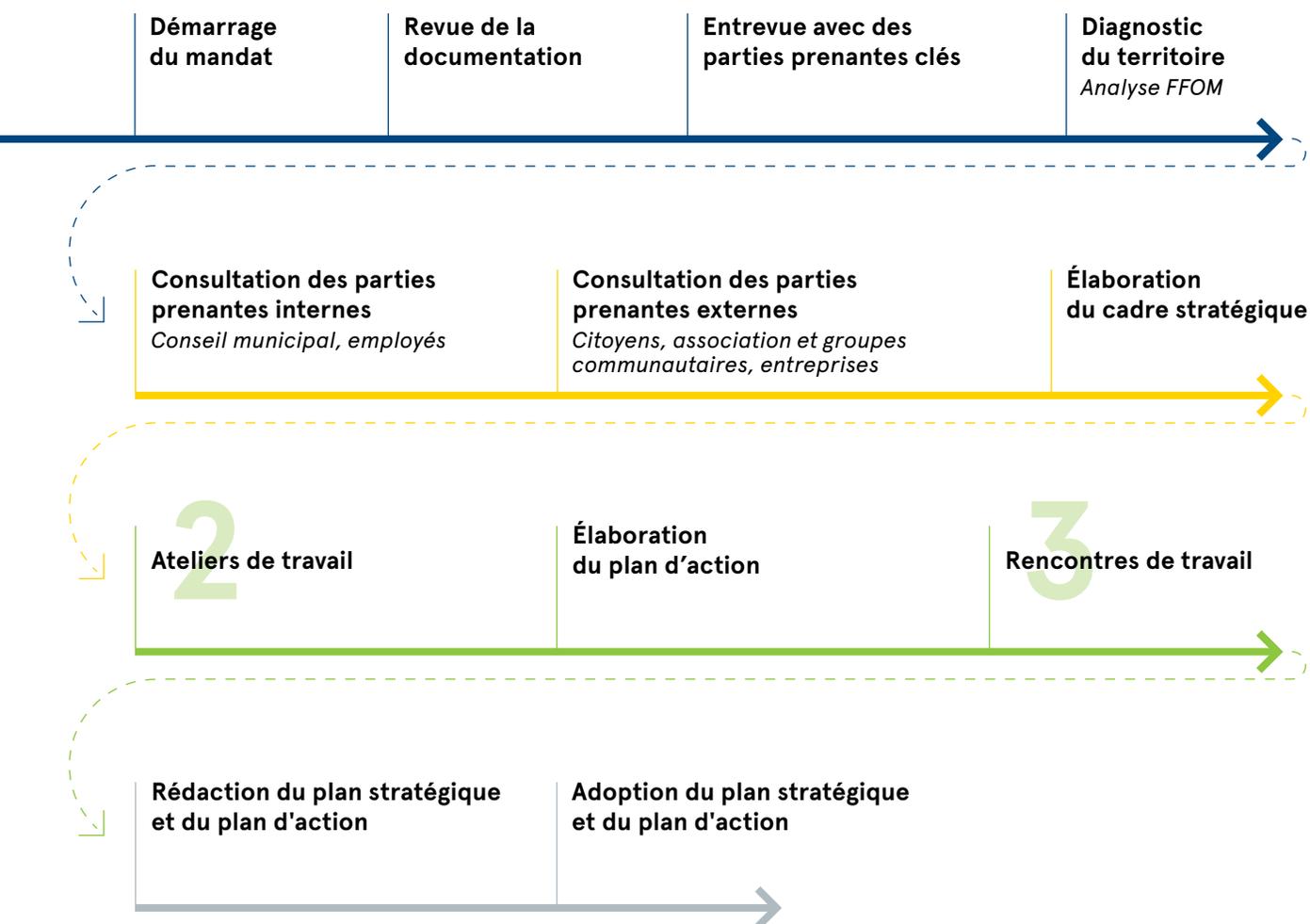
1 Répertoire des municipalités, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

2 Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

Méthodologie

Le plan stratégique de la Ville de L'Île-Perrot est le résultat d'une démarche participative et de cocréation dans lequel l'ensemble des parties prenantes (conseil municipal, employés, citoyens, citoyens corporatifs et organismes communautaires) ont été mis à contribution.

La démarche d'élaboration du plan stratégique s'est déroulée sur une période allant de mai 2022 à juillet 2023 au travers des grandes étapes présentées ci-dessous.



Les éléments stratégiques

Missions de la Ville et des services

La démarche de planification stratégique a permis à la Ville de L'Île-Perrot de renouveler sa mission ainsi que l'ensemble des missions de ses services. La mission permet de communiquer clairement et de manière succincte ce que la Ville ainsi que chacun de ses services fait, comment elle le fait, pourquoi et pour qui elle le fait.

La mission de la Ville de L'Île-Perrot

- Comprendre le citoyen et accroître son sentiment d'appartenance en développant, en mettant en place et en améliorant les services qui contribuent à la qualité de vie, au mieux-être de la collectivité, ainsi qu'à la sécurité et à une plus grande résilience du territoire.
- Mettre le sentiment de fierté de ses employés au service de l'expérience citoyenne.

Les missions des services de la ville de L'Île-Perrot



DIRECTION GÉNÉRALE

- Accompagner les instances de la Ville dans l'élaboration et la coordination des orientations municipales.
- Orchestrer les activités administratives et opérationnelles pour atteindre les objectifs prioritaires permettant de répondre aux besoins des citoyens.



AFFAIRES JURIDIQUES ET DU GREFFE

- Veiller au respect des obligations légales régissant les activités de la Ville, fournir des conseils et procéder au suivi des affaires juridiques tout en assurant la gestion de l'ensemble des documents et archives municipales.



COMMUNICATIONS

- Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication permettant de faire rayonner la Ville en tant que milieu de vie dynamique, place d'affaires stratégique, employeur de choix et pour l'excellence de son administration municipale, tout en dynamisant la relation ville-citoyens.



FINANCES ET TRÉSORERIE

- Administrer de façon efficace, efficiente et rigoureuse les finances de la Ville. Inculquer les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle aux services de la Ville, afin de limiter l'augmentation de la charge fiscale des citoyens.
- Partager une information de qualité aux services, aux citoyens et aux partenaires, dans leur lien financier avec la Ville.



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Offrir aux citoyens des occasions de développement culturel, sportif et social en mettant en place et en assurant le maintien de programmes, services et partenariats qui favorisent une meilleure qualité de vie.



RESSOURCES HUMAINES

- Soutenir l'épanouissement professionnel des employés en offrant des services-conseils et des solutions à valeur ajoutée, tout au long de la relation employeur-employé.



SÉCURITÉ INCENDIE

- Assurer la protection de la population, en minimisant les pertes de vie et matérielles causées par les incendies et les autres sinistres, tout en préservant l'environnement et le patrimoine collectif. Contribuer à réduire les risques par l'éducation du public, la sensibilisation, en investissant dans le développement et le maintien des compétences.



SERVICES TECHNIQUES

- Assurer la planification, le développement, la mise à niveau et l'entretien des infrastructures urbaines, dans une perspective d'efficacité, d'efficience et de développement de services de proximité aux citoyens.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Assurer un développement harmonieux du territoire, en appliquant des pratiques innovantes permettant de contribuer à la protection et la mise en valeur de l'environnement et à la création de milieux de vie complets et résilients.
- Accompagner les citoyens et citoyens corporatifs dans la réalisation de projets s'intégrant harmonieusement au territoire.

Nos valeurs

Les valeurs motivent et inspirent les employés dans la réalisation de la mission et de la vision de la Ville. Elles permettent de guider les actions des employés de la Ville et favorisent la cohésion.

Les valeurs véhiculées dans le Code d'éthique et de déontologie de la Ville de L'Île-Perrot sont les suivantes :

1
INTÉGRITÉ

2
VIGILANCE

3
LOYAUTÉ

4
ÉQUITÉ

5
HONNEUR

6
RESPECT

Aux valeurs du Code d'éthique et de déontologie s'ajoutent trois autres valeurs qui ont émergées lors du processus de consultation. En plus de guider les actions au quotidien, elles contribueront au **bonheur et à l'épanouissement** des employés dans leur milieu de travail.

Bonheur et épanouissement au travail



VOLONTÉ

La volonté dans l'équipe est définie par l'engagement des employés de travailler ensemble. Poussée par cette motivation commune, l'équipe sera en mesure de dépasser ses limites, déiant chaque obstacle qu'elle rencontre à travers l'atteinte des objectifs les plus ambitieux.



INTÉGRITÉ

Le **respect** mutuel des membres de l'équipe débute à priori par l'intégrité individuelle de chacun afin de former celle de l'équipe. **L'honnêteté** est la clé pour établir des relations authentiques et nourrir la confiance entre les individus. Ces assises bien en place, l'équipe positionnera à l'avant-plan la **rigueur** dans la gestion des divers dossiers avec une **ouverture** qui permettra d'y intégrer des visions différentes dans l'atteinte des objectifs.



PARTENARIAT

Le partenariat se manifeste à travers la **collaboration** de l'équipe travaillant sur les objectifs communs par le partage d'idées et de connaissances dans la recherche de solutions. **La solidarité et l'étroite complicité** est essentielle afin de consolider le travail d'équipe et ainsi construire un avenir solide dans un environnement harmonieux.

Le cadre stratégique

Le cadre stratégique est constitué des différentes composantes qui forment la structure du plan stratégique.

L'identité stratégique

L'identité stratégique permet de :

- Définir la valeur distinctive qu'apporte la Ville à ses citoyens;
- Communiquer de façon concise son identité, son caractère unique;
- Mobiliser les parties prenantes autour d'une identité commune.

Cette identité doit être renforcée et protégée afin de préserver les éléments distinctifs de la Ville et ce qu'ils apportent à sa communauté. Élaborée à la suite des groupes de discussion et des activités de consultation des parties prenantes internes et externes et bonifiée à la suite des ateliers de travail, l'identité stratégique s'articule autour de trois thèmes majeurs.



Un cadre naturel se distinguant par ses espaces verts en milieu urbain, comportant une diversité de commerces, et par ses caractéristiques typiques d'une île.



Considérée comme porte d'entrée de la Montérégie ouest, elle a une localisation enviable du fait de son accessibilité intermodale ainsi que sa proximité de Montréal, de l'Ontario et des États-Unis.



Une vie communautaire dynamique; une diversité d'événements ainsi qu'une multitude d'activités de loisirs, culturelles et récréatives attrayantes contribuant à son rayonnement et bénéficiant à sa population.

Les piliers de la vision

Lors du processus de consultation des parties prenantes internes et externes, les différents groupes consultés ont été invités à réfléchir à l'avenir de la ville de L'Île-Perrot sur un horizon de 10 ans. Cette réflexion a mené à l'identification de trois grands piliers de vision. Ces piliers ont ensuite permis d'élaborer la vision d'impact et la vision de développement qui reflètent l'ambition de la Ville pour les prochaines années.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

- Amélioration des bâtiments et infrastructures municipales favorisant la mobilité et créant une ambiance conviviale (parcs, pistes cyclables, etc.)
- Amélioration du cadre bâti
- Diversification de l'offre commerciale favorisant l'animation des rues commerciales
- Création d'une offre récréotouristique et culturelle attrayante
- Développement d'une offre de logements diversifiée
- Développement des activités de loisirs et culturelles répondant aux besoins de l'ensemble de la population
- Développement de sentiers pédestres et cyclables



UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Adaptation aux changements climatiques, entre autres dans l'élaboration des projets de développement
- Préservation des forêts, des milieux naturels et des rives
- Valorisation des paysages typiques de l'île Perrot
- Développement d'accès à l'eau et aux espaces verts
- Développement du transport collectif et actif



UNE VILLE INNOVANTE PRIORISANT LA COOPÉRATION

- Regroupement des quatre villes de l'île Perrot
- Instauration d'un canal de communication privilégié avec sa population
- Collaboration avec les partenaires impliqués dans la communauté

La vision d'impact

La vision d'impact permet à la Ville de définir en quoi elle contribuera à améliorer la société et à déterminer son apport à la communauté. Cette vision décrit le monde que l'organisation aimerait voir émerger et la manière dont elle contribuera à la réalisation de l'impact espéré.

Une communauté unie

Au-delà d'un territoire unifié, la volonté de se réunir au service de nos citoyens, de notre territoire unique et de l'environnement.

La vision de développement

La vision de développement permet de définir comment la Ville souhaite évoluer. Cette vision est axée sur les résultats attendus dans la période de planification stratégique et lui permettra **d'orienter ses actions sur les cinq à dix prochaines années.**

En 2033...

- La ville de L'Île-Perrot a développé des activités économiques, un milieu de vie, ainsi que des infrastructures en harmonie avec son milieu naturel.
- La mise en valeur et l'ouverture de l'île aux résidents, aux visiteurs et aux amateurs de plein air la rend dynamique et attractive.
- Le dialogue qu'elle a cultivé avec ses citoyens, ses employés et ses partenaires inspire un sentiment de fierté renouvelé

Les enjeux affectant l'organisation et son territoire

Afin d'identifier les orientations stratégiques qui donneront un cadre pour les prochaines années, les éléments issus des différentes réflexions et consultations ont mis de l'avant plusieurs enjeux de la ville de L'Île-Perrot. Les enjeux peuvent ralentir l'atteinte des visions et le développement de l'organisation. Il est essentiel de les identifier afin d'instaurer les solutions nécessaires à leur dépassement.

Les enjeux sont présentés sous deux catégories. D'une part, ceux en lien avec le territoire qui représentent des menaces provenant de son environnement extérieur et qui peuvent être mitigés par l'organisation. D'autre part, les enjeux liés à l'organisation sont liés à des défis internes auxquels l'organisation doit prêter attention et améliorer.



LES ENJEUX EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

- L'acceptabilité sociale et environnementale des projets de développement
- La mobilisation de la communauté d'affaires et du milieu communautaire
- La protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques
- La sécurité routière et la circulation de transit élevée
- L'efficacité du réseau de transport en commun et le sous-développement du réseau de transport actif
- Le développement des infrastructures municipales en sports et loisirs
- Le dynamisme du noyau villageois
- Le manque de logements de différentes gammes répondant aux besoins de la population



LES ENJEUX EN LIEN AVEC L'ORGANISATION

- La collaboration entre les villes de l'Île Perrot
- La diversification des sources de financement de la municipalité
- L'attractivité de l'offre employeur
- Les communications avec les employés
- Les communications auprès des citoyens et des organismes afin de favoriser leur implication dans le milieu

Stratégies 2023-2028

Les orientations et axes stratégiques

Les orientations et les axes stratégiques constituent l'ossature de la planification stratégique et représentent les grandes priorités de l'organisation sur toute la durée du plan. **Les orientations stratégiques** doivent permettre d'aborder les enjeux identifiés, en plus de soutenir l'atteinte de la vision de développement. En parallèle, **les axes stratégiques** sont les objectifs sous-jacents qui permettront la réalisation de chacune des orientations identifiées.

Le plan stratégique de la ville de L'Île-Perrot se décline ainsi en **quatre orientations** et **dix axes stratégiques** à entreprendre au cours des cinq prochaines années.

1

Un développement soucieux de préservation

- AXE 1.1** Développer l'activité économique (commerces, services, entrepreneuriat) en prônant la revégétalisation
- AXE 1.2** Diversifier et densifier l'offre de logements autour des pôles de transport

2

Un carrefour animé misant sur la localisation unique du territoire (île)

- AXE 2.1** Mettre en valeur les caractéristiques typiques de l'île dans l'attractivité de la Ville
- AXE 2.2** Encourager le développement de l'animation urbaine
- AXE 2.3** Améliorer la mobilité et la sécurité routière

3

La collaboration au service d'un milieu de vie amélioré

- AXE 3.1** Renforcer les liens avec la population et ses partenaires
- AXE 3.2** Mutualiser l'utilisation des ressources et équipements
- AXE 3.3** Développer la résilience des infrastructures municipales

4

Une organisation en progression constante

- AXE 4.1** S'affirmer comme Ville efficiente
- AXE 4.2** Miser sur une expérience employé renouvelée

Les conditions de succès

La Ville de L'Île-Perrot peut compter sur une équipe interne dévouée et performante qui contribuera à la réussite du présent plan. Afin de favoriser la mobilisation des différentes parties prenantes autour du plan stratégique, le suivi des projets stratégiques et l'atteinte de la vision, il faudra s'assurer de maintenir ou déployer les éléments suivants :

- Faire du plan un document de référence pour l'ensemble des décisions à prendre concernant les projets en cours et les opportunités qui se présenteront;
- Exercer un leadership collaboratif en encourageant l'ensemble de l'équipe à apporter sa contribution;
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires externes afin de susciter l'adhésion au plan stratégique;
- Faire vivre le plan à l'ensemble de l'équipe et la communauté, en communiquant régulièrement sur l'état d'avancement des projets et en soulignant les réussites (petites et grandes);
- Se doter de mécanismes de suivi et les réajuster au besoin, notamment par une évaluation à mi-parcours du plan et des rencontres de travail pour identifier les points de blocage et suivre la progression du plan.



Les projets stratégiques

De multiples projets ont été identifiés lors des activités de consultation. Par la suite, un travail d'analyse a été entrepris pour identifier les projets qui permettront, en priorité, de répondre concrètement aux enjeux, tout en assurant la réalisation de la vision de la ville de L'Île-Perrot. Pour chacune des orientations stratégiques, les projets ont été structurés dans le tableau ci-dessous.

ORIENTATIONS ET AXES STRATÉGIQUES	PROJETS
<h1>Axe 1</h1>	<h2>Un développement soucieux de préservation</h2>
<p>AXE 1.1</p> <p>Développer l'activité économique (commerces, services, entrepreneuriat) en prônant la revégétalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie de développement économique pour la revitalisation du secteur centre
<p>AXE 1.2</p> <p>Diversifier et densifier l'offre de logements autour des pôles de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une planification du développement assurant la capacité de support des infrastructures municipales • Identifier les zones à densifier en prenant en compte la capacité de support des infrastructures municipales • Évaluer les possibilités de redéveloppement ou requalification des terrains

Axe 2

Un carrefour animé misant sur la localisation unique du territoire (île)

AXE 2.1

Mettre en valeur les caractéristiques typiques de l'île dans l'attractivité de la Ville

- Développer et propulser l'image de marque pour la Ville
- Participer à des événements (tel que des foires d'emplois) afin de faire connaître la Ville et favoriser le recrutement de nouveaux employés
- Favoriser la création de lieux de destination prisés par les amateurs de sports et de plein air

AXE 2.2

Encourager le développement de l'animation urbaine

- Bonifier et mettre à niveau les parcs municipaux
- Diversifier la programmation d'événements culturels

AXE 2.3

Améliorer la mobilité et la sécurité routière

- Élaborer un plan de mobilité durable
- Faire des représentations pour améliorer la desserte en transport en commun
- Instaurer des mesures préventives innovatrices afin d'améliorer la cohabitation des usagers de la route
- Poursuivre le développement des infrastructures destinées au transport actif, dont les pistes cyclables

Axe 3

La collaboration au service d'un milieu de vie amélioré

AXE 3.1

Renforcer les liens avec la population et ses partenaires

- Élaborer un plan d'action en développement social
- Créer des événements favorisant l'accueil des nouveaux résidents et leur participation à la vie citoyenne
- Poursuivre l'amélioration continue des communications aux citoyens, organismes et partenaires
- Diffuser les services offerts par les organismes communautaires
- Mettre en place des activités favorisant l'implication des jeunes dans la vie citoyenne
- Compléter le processus de mise en place de la politique de reconnaissance des organismes communautaires

AXE 3.2

Mutualiser l'utilisation des ressources et équipements

- Diversifier les activités de loisirs afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population
- Élaborer un plan décennal d'amélioration et de développement des infrastructures municipales

AXE 3.3

Développer la résilience des infrastructures municipales

- Élaborer une politique de développement durable
- Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques

Axe 4

Une organisation en progression constante

AXE 4.1

S'affirmer comme Ville efficiente

- Évaluer la possibilité de fusionner les quatre villes de l'île Perrot ou mutualiser des services ou des infrastructures

AXE 4.2

Miser sur une expérience employé renouvelée

- Développer des pratiques de communications entre les employés
- Développer des outils de communications internes et les ressources pour les utiliser
- Instaurer une veille des meilleures pratiques visant la rétention et le développement des employés de la Ville
- Soutenir le développement des employés de la Ville



 110, boul. Perrot
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

 514 453-1751

 [villedelileperrot](https://www.facebook.com/villedelileperrot)

ile-perrot.qc.ca